



Palais de Beaulieu

Croître ou ne pas croître, grande question de Taoua

Mis à jour le 27.12.2011

Au parlement lausannois, une minorité invoquera un choix de société pour s'opposer à?un projet de tour. *Publié le 14 août 2011.*



La tour Taoua (vue ici depuis l'ouest) devrait soutenir la régénération du Palais de Beaulieu. Certains en font déjà le symbole honni du développement de Lausanne. Image: DR

Dossiers

Travaux dans l'agglomération lausannoise

Le miel lausannois sera en vente dès samedi

Le Vevey est de retour sur le lac
Les «sexboxes» ne sont pas pour demain à Lausanne ou à Genève

Cantoniales 2012

L'heure du souk a sonné pour le Conseil d'Etat

Le PLR Jean-Jacques Aubert vise le siège de Nuria Gorrite

Pour la répartition des départements, le Gouvernement «évite le vote»

Ces prochains jours, la dispute des anciens et des modernes va se rejouer à Lausanne. La question qui lance le débat est emblématique: faut-il autoriser ou non la construction d'une tour pour favoriser les activités du centre de congrès et d'expositions du Palais de Beaulieu?

Le parlement communal répondra au soir du 13 septembre en se prononçant sur un plan partiel d'affectation qui fixe les dispositions légales de l'opération. Réalisé sous le nom de Taoua, ce projet a pour architecte le bureau lausannois Pont 12, et pour promoteur l'entreprise Losinger Marazzi.

La Municipalité aurait aimé trancher l'affaire avant la fin de la précédente législature, en juin. Mais la commission parlementaire n'avait pas encore finalisé ses travaux. C'est donc un Conseil communal passablement renouvelé qui traitera du dossier, dans un contexte exacerbé par l'approche des élections fédérales.

Volte-face et dissidence

Déjà, le groupe UDC a changé de position (24 heures du 12 août). Cet été, à l'occasion d'une consultation

Tour Taoua interne, une majorité de ses 14 élus s'est déclarée plus ou moins hostile au projet. Son représentant au sein de la commission avait pourtant apporté un soutien résolu à Taoua. Au vote final de cette instance, une majorité de six voix a voté pour le projet, et quatre lui ont dit non.

Désormais, seuls deux partis du parlement n'ont pas d'états d'âme. Les libéraux-radicaux sont absolument pour la tour. Le groupe La Gauche (POP et SolidaritéS) est résolument contre. Les autres sont moins homogènes. Ainsi, le parti dominant, celui des socialistes, soutient le projet. Mais au sein de la commission, Jean Meylan, un de ses trois représentants, a été le plus féroce des détracteurs de Taoua.

Ce vétéran a quitté le Conseil communal. Mais il reste mobilisé: «Cette tour, c'est un monstre. Elle est porteuse d'une conception de la ville qui m'horripile. Pour ses partisans, cette aberration est un symbole, selon lequel Lausanne doit devenir une métropole. Pour le courant de sensibilité dont je suis, Lausanne doit au contraire rester une cité moyenne.

En cinq salves

Figure de SolidaritéS, Jean-Michel Dolivo termine ces jours la rédaction du rapport de la minorité de la commission. L'argumentaire se déclinera sur cinq plans.

«Une tour n'a pas sa place à Beaulieu. Avant même d'en débattre, il faut que des critères et des conditions quant à l'implantation de tours à Lausanne soient précisés, notamment pour la sauvegarde du paysage.»

«L'affectation de la tour Taoua illustre le pouvoir de l'argent et des affairistes.» Autrement dit, elle ne laisse pas de place aux logements à loyer modéré et aux petits commerces.

«Il faut assurer le financement du M3 avant de construire des installations qui génèrent du trafic.»

«Il faut trouver une solution pour que les jardins de Beaulieu soient un centre de quartier accessible en tout temps.»

«La tour est énergivore.» Son bilan énergétique doit être dressé.

Les citoyens lausannois débattront sans doute de tout cela. Si le Conseil communal adopte Taoua, le Parti libéral-radical et l'UDC demanderont que le projet soit soumis au référendum spontané.

Créé: 27.12.2011, 09h56

Aucun commentaire pour le moment